

Postulat**« Facilitation de la vie sociétale à Yverdon-les-Bains »**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Notre ville est dotée de bon nombre de structures d'accueil de qualité pour nos sociétés. Un aspect toutefois mériterait d'être considéré.

Il y a plusieurs années, il était relativement aisé pour les associations, sociétés ou organisations de trouver des locaux à Yverdon-les-Bains pour tenir des séances de comité ou publiques. Les cafés-restaurants mettaient volontiers à disposition très souvent gratuitement, leur « salle de conférence » comme on les appelait alors. Moyennant la prise de consommations sur place et le tour était joué: sociétés, associations, organisations diverses pouvaient délibérer.

Aujourd'hui, malheureusement, les salles se font rares ou alors se louent à un prix de location souvent trop élevé pour lesdites sociétés.

Dans la perspective de remédier à cette situation et dans l'intérêt de toutes les organisations très vivantes de notre ville, il est opportun de trouver des solutions comme elles existent déjà dans certaines villes ou localités :

- mise à disposition gratuite de **salles gérées par la commune** ou à des prix de location **préférentiels** ;
- une allocation versée aux sociétés pour couvrir tout ou partie les frais de location occasionnés dans des **établissements non communaux** lors d'activités ouvertes au public.

Par ce postulat, j'invite et remercie la Municipalité d'étudier l'opportunité de présenter au conseil communal un projet de règlement allant dans le sens mentionné plus haut.

Ce serait une contribution appréciée de la Ville aux sociétés, associations, organisations à but non lucratif qui animent la vie yverdonnoise.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, je vous invite à prendre en considération ce postulat et à le renvoyer directement à la Municipalité.

Michel Fleury